



Mai 2013

BULLETIN MUNICIPAL N° 48

Site Internet : www.saint-thome.fr

- BATIMENT MAIRIE/ECOLE

Depuis l'ouverture d'une seconde classe à l'étage du bâtiment Mairie/Ecole, les locaux dédiés au service Mairie ont été restreints et se limitent au rez de chaussée. D'autre part, si le nombre d'élèves devait augmenter, l'espace d'accueil à l'étage s'avèrerait insuffisant et non adapté dans le cadre de la loi relative à l'accès aux établissements recevant du public.

Dans ces conditions, il est nécessaire d'envisager la réorganisation globale du bâtiment. Il a été décidé de faire appel au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche (C.A.U.E.), pour accompagner la Commune dans l'étude de ce projet.

- TERRAIN QUARTIER LES CROTTES

En attendant la réalisation d'aménagements du terrain municipal acquis aux Crottes, cet espace est mis à la disposition, sous leur responsabilité, des personnes souhaitant un endroit pour se réunir, se divertir...

- ENFOUISSEMENT DES RESEAUX

Dans le cadre du programme d'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique et du remplacement/déplacement du transformateur, quartier l'Auche, les travaux ont été confiés par le SDE 07 à l'Entreprise SOBECA dont l'ordre de service a pris effet le 22 mai 2013.

- REGLEMENTATION DES CHAMBRES D'HOTES ET DES GITES

L'UMIH (Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie) rappelle que la promotion des hébergements touristiques doit se faire en concordance avec la réglementation. Il est notamment rappelé que la **déclaration d'ouverture** de chambres d'hôtes et de gîtes est **obligatoire** auprès des mairies. En cas de non respect de la loi (loi n° 2009-888 du 22 juillet 2009), les propriétaires s'exposent à une contravention de 3^{ème} classe.

- COMMUNAUTE DE COMMUNES RHONE-HELVIE

OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) :

La CCRH, en partenariat avec notre commune, met en place une OPAH pour l'année 2014.

Le cabinet URBANIS, missionné pour réaliser une étude des modalités techniques et financières, sera amené à conduire des investigations sur notre commune et à estimer le volontariat des propriétaires. Cette opération devrait permettre aux propriétaires de réaliser des travaux de réhabilitation (mise aux normes, amélioration des performances techniques...) grâce au concours financier de l'ANAH et de la Communauté de Communes. Les habitations accompagnées dans le cadre de l'OPAH sont les résidences principales (occupées par les propriétaires ou des locataires) et les logements vacants à condition qu'ils soient occupés après la réalisation des travaux.

Les personnes ayant un projet de rénovation peuvent contacter dès maintenant soit la Mairie soit le service Habitat de la CCRH au 04 75 52 25 98 ou par mail : mtheau.ccrh@free.fr

ACTION « Cohabitions en Vivarais Méridional » :

L'association AIDER et la CCRH accompagnent les personnes, souvent âgées, souhaitant, dans le cadre de la cohabitation intergénérationnelle et solidaire, proposer un hébergement de façon temporaire à des stagiaires, étudiants, apprentis, saisonniers... en contrepartie d'une aide ponctuelle (sorties, cuisine, courses...). Cette action constitue une solution au sentiment de solitude des personnes âgées et/ou isolées, toutefois, la cohabitation reste ouverte à des personnes de tout âge.

Les renseignements sont disponibles auprès du Service Habitat de la CCRH au 06 99 31 74 31 ou rhone.helvie@free.fr, site internet : www.mairie.le-teil.fr ou auprès de l'association AIDER, Ecosite du Val de Drôme 26400 EURRE au 04 75 40 99 24.

MARCHE DES PRODUCTEURS :

Jusqu'au 25 octobre, tous les vendredis de 16 h 30 à 19 h 30, un marché de producteurs se tient au centre ville de LE TEIL.

- INFORMATIONS

PREALABLES AU FESTIVAL D'ALBA :

Diverses manifestations sont prévues sur les 4 communes dont le détail figure en annexe.

A ST THOME : **dimanche 16 juin** dès 15 h rendez-vous dans la cour du château.

VISITES GUIDEES :

Samedi 8 juin à 10 h : rendez-vous devant la Mairie pour une visite d'environ 2 heures, sur le thème *Saint-Thomé, village d'artistes*.

FETE DE L'ECOLE :

L'Amicale Laïque vous invite à la fête de l'Ecole, **samedi 29 juin** 2013

14 h : concours de pétanque

16 h : kermesse

18 h : scène ouverte

20 h : méchoui de sanglier Adultes : 12 euros, enfants – 12 ans : 6 euros.

Réservation : Isabelle POTELET 04 75 52 50 30 avant le 21 juin

- ETAT CIVIL

Nous avons eu l'immense tristesse d'enregistrer le décès de Monsieur Raoul TEYSSIER, Président de l'UNRPA, Vice-Président du CCAS, survenu le 9 avril dernier à Villeneuve de Berg. Nous renouvelons à ses proches toute notre sympathie.